

# BULLETIN MUNICIPAL

Janvier 2024



Chimilin

## SOMMAIRE

Les vœux du maire .....	3
Les médaillés .....	4
Les vœux du CMJ .....	4

### VIE COMMUNALE

• Cérémonie du 11 novembre .....	5
• Histoire du Cellier .....	5
• Un réseau de chaleur .....	6
• Le C.A.U.E .....	7
• Le C.C.A.S .....	8
• Les jeunes conseillers .....	9

### VIE DU VILLAGE

• Le devenir de nos commerces ..	10
• Parole à « Chimilin demain » ..	10
• Les écoles publiques .....	11
• De souche ou de cœur .....	12
• Centenaire d'un édifice .....	13
• À coup de châtaignes ou de marrons .....	14
• État civil .....	15

### Calendrier des fêtes 16/17

### VIE ASSOCIATIVE

• ACAT .....	18
• ADEC .....	18
• ADSB .....	18
• ACCA .....	19
• Amicale des sapeurs-pompiers .	19
• CAPTT .....	20
• Séniors actifs .....	20

• Médiathèque .....	21
• Form'amitiés .....	21
• Usep-Ufolep .....	22
• Sou des écoles .....	22
• APEL .....	22
• Évènements associatifs .....	23

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LES VALS DU DAUPHINÉ

• Les vœux du VDD .....	24
• Parcours citoyen .....	24
• Aide au BAFA .....	25
• Prévention CISPD .....	25
• Aide à la prévention des haies ..	25
• Aide à la restauration et à la création des mares .....	26
• Les ombrières .....	26
• Le covoiturage ATCHOUM .....	27

### INFORMATIONS

• Le tri des biodéchets .....	28
• Mission locale .....	29
• Info poubelle .....	29

### SERVICES

• Syndicat des eaux .....	30
• Le Syclum .....	30
• Application Campagnol .....	31
• Infos municipales .....	31
• Challenge photos CMJ Chimilin .	31
• Salles des fêtes .....	31
• Erratum .....	31

## Le mot du Maire

Bien que la planète s'enflamme, comme le montre les guerres qui perdurent et s'étendent à nos portes, le réchauffement climatique qui engendre des événements naturels sans précédent, des actes terroristes qui se multiplient, gardons malgré tout espoir dans des jours meilleurs.

C'est au nom de la municipalité de Chimilin que je vous souhaite nos meilleurs vœux de bienveillance, des vœux de solidarité, des vœux d'espérance et de santé.

Que 2024 soit la réalisation de vos projets personnels ou professionnels.

Dans notre société, le paradoxe est une constante. Nous avançons vers la technologie de pointe tout en valorisant la simplicité. Nous prônons l'individualisme tout en célébrant la solidarité. Nous aspirons à la liberté absolue tout en acceptant des limites pour assurer la sécurité.

Ce paradoxe est le reflet de notre complexité en tant qu'êtres humains. C'est dans ces contradictions que nous trouvons des opportunités d'apprentissage, de croissance et de compréhension mutuelle. En reconnaissant ce paradoxe, nous pouvons travailler à construire une société plus équilibrée et inclusive, où ces dualités coexistent harmonieusement pour le bien-être collectif.

L'année 2023 a été, pour la commune, une année de restriction budgétaire. La dotation globale de fonctionnement octroyée par l'état ne cessant de diminuer, le coût de l'énergie et l'inflation en hausse constante ne nous ont pas facilité la tâche.

Nous avons, malgré tout, pu contenir le budget de fonctionnement de la commune en assurant un service qualitatif. Merci à nos services d'avoir joué le jeu des économies.

Le budget investissement, lui aussi en grande tension, nous a également permis quelques travaux dans les écoles, sur nos chemins, le renouvellement de jeux au Cellier, la rénovation en leds de l'éclairage public...

Mais parlons un peu de l'avenir, qui visiblement semble s'éclaircir pour notre village.

J'ai le plaisir, et soyons honnêtes la fierté, de vous annoncer officiellement, que Chimilin a été retenu par M. le Préfet dans le dispositif Village d'avenir.

Ce programme qui concerne 23 communes en Isère, soutenu par les maires ruraux de France, est destiné à promouvoir le développement durable, l'innovation et l'amélioration de la qualité de vie dans les villages ou dans les communautés rurales.

Piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, des chefs de projet vont accompagner les collectivités pour faire avancer les dossiers auprès des services de l'État : en appui en ingénierie, en recherche de financements publics et privés (Europe, État, Région, Département).

Village d'avenir est un label qui valorisera notre commune et facilitera la reconnaissance comme commune dynamique et en transformation.

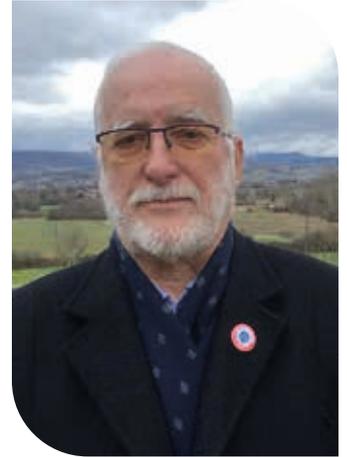
Mais il reste à écrire un projet audacieux et réaliste.

Vous serez tous sollicités pour vous exprimer à ce sujet, et nous ne manquerons pas d'organiser des concertations publiques.

Que cette nouvelle année soit une ode à la solidarité, à l'harmonie et à la prospérité pour tous les habitants de notre village.

Ensemble, cultivons un avenir rayonnant et plein d'espoir.

Edmond DECOUX - Maire de Chimilin



## Des médaillés à l'honneur

Ce dimanche 7 janvier, lors de la cérémonie des vœux de la municipalité, M. le maire a décoré 6 de nos agents municipaux et 1 élu.

### Médailles d'honneur communales

Médailles d'argent (20 ans de travail) :

- Audrey Jacquemet
- Isabelle Mercier
- Jean-Sébastien Landolina

Médaille d'or (35 ans de travail) :

- Isabelle Perrier
- Agnès Chiaro

Médaille de vermeil (30 ans de travail) :

- Véronique Zorian

**Médaille d'honneur de la municipalité:** 4<sup>e</sup> mandat en tant qu'élu.

- Jean-Raymond Baclet



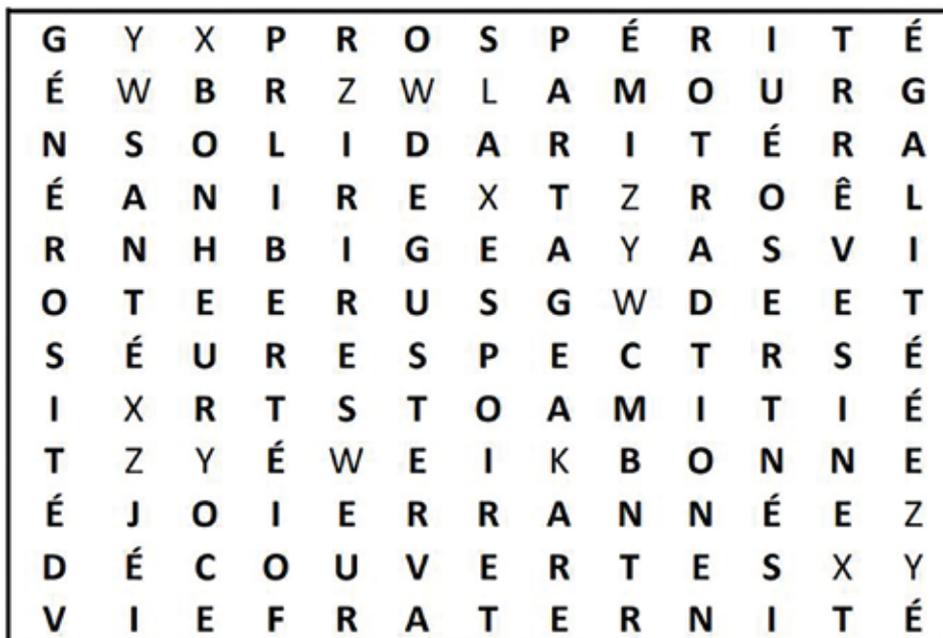
De gauche à droite : Audrey Jacquemet, Jean-Sébastien Landolina, Véronique Zorian, Isabelle Mercier, Agnès Chiaro

## Les vœux du CMJ

Santé  
Prosperité  
Bonne humeur  
Vie

Les jeunes conseillers chimilinois vous souhaitent une excellente année 2024! Retrouvez les mots, et non les maux, faites vos vœux!

Amour  
Bonheur  
Rires  
Joie  
Rêves  
Amitié  
Liberté  
Égalité  
Fraternité  
Déguster  
Oser  
Année  
Espoir  
Solidarité  
Générosité  
Respect  
Partage  
Tradition  
Découvertes



## La cérémonie du 11 novembre 2023

Commemorant le 105<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la première guerre mondiale en Europe s'est déroulée au monument aux morts de la commune.

Autour de monsieur Edmond Decoux, maire de Chimilin étaient rassemblés les autorités locales des villages d'Aoste et de Granieu, les représentants et les drapeaux des antennes locales des anciens combattants de la FNACA (fédération des anciens combattants), les pompiers, la clique «l'écho de la Bièvre», l'équipe municipale, le conseil municipal des jeunes, la chorale «Chœur d'elles» et de nombreux autres participants.

La cérémonie a débuté par la lecture du message M. Lecornu, ministre de la défense et de M<sup>me</sup> Patricia Miralles, secrétaire d'État chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire».

M. le maire a ensuite évoqué le centenaire de la création de notre monument aux morts.

La chorale «Chœur d'elles» a ensuite entonné «la Madelon», chant emblématique des poilus de la grande guerre.

Puis, la commune et les représentants de la FNACA ont procédé au dépôt d'une gerbe sur le monument. Après la sonnerie aux morts et la minute de silence, la Marseillaise a été chantée par les enfants du conseil municipal des jeunes (CMJ) et par la chorale «Chœur d'elles».

Enfin la clique de «l'écho de la Bièvre» a joué «la breloque», sonnerie traditionnelle de rupture des rangs ponctuant la fin de la cérémonie.

À l'issue, la commune a offert, aux participants, le verre de l'amitié à la mairie.

La municipalité tient à remercier vivement tous les participants à ce moment d'hommage et de recueillement, en particulier les enfants du CMJ et la chorale «Chœur d'elles».



## Histoire du Cellier

2023 a permis de mettre en valeur le Cellier auquel le conseil départemental a octroyé le label patrimoine départemental le 27 mars dernier.

Datant des années 30, le bâtiment et le parc constituent un ensemble par lequel le Chimilinois Joseph Bellen, qui faisait fortune au Maroc, souhaitait affirmer sa réussite sociale et témoigner des sentiments très forts qu'il éprouvait pour son épouse. Les toits rappellent les pagodes de Chine et du Japon, deux pays qu'il a connus en tant que militaire dans les années 20, et l'intérieur évoque les riches demeures du Maroc.

L'ensemble racheté par la famille Piot, originaire de Chimilin - les parents de madame Piot étaient pour l'une chimilinoise, pour l'autre de Borgeyron, hameau limitrophe, a été acquis en 1995 par le conseil municipal au début de la mandature de Daniel Servage.

Ensuite, les serres et le jardin ont disparu pour permettre la construction de l'école maternelle, et les travaux de réhabilitation du bâtiment ont commencé. Réfection du toit et peintures murales aux étages ont été en partie financés par des fonds (PAP) de compensation que les communes ont reçus à la construction de la ligne 2 x 400 000 volts.

Rénovée, mise aux normes, la villa accueille la biblio-

thèque devenue ensuite médiathèque.

Enfin, sous la mandature de Robert Arbarétaz, le restaurant scolaire a été édifié en lisière du parc.

Malgré les transformations successives, la maison conserve ses attraits, mais les dégradations liées au temps se font sentir. Une peinture murale est à restaurer grâce à des travaux conséquents à étaler dans la durée. Ils permettront à la villa de retrouver son lustre, pour la plus grande satisfaction des usagers de la médiathèque. Plus largement, nous espérons pouvoir à l'avenir envisager de nouvelles visites ouvertes à tous ceux qu'intrigue ce bâtiment.  
Monique Chabert

## Projet de réalisation d'un réseau de chaleur

L'objectif est de réaliser un réseau de chaleur regroupant les bâtiments publics de la commune.

Dans ce cadre, et en raison de la vétusté de certains équipements, la municipalité a souhaité engager une réflexion sur la conversion énergétique de son patrimoine (écoles, restaurant scolaire, mairie, médiathèque, salle des fêtes, club de l'amitié) par le recours au bois énergie et à un réseau de chaleur pour relier les bâtiments.

Deux études ont été réalisées (étude d'opportunité AGEDEN1, étude de faisabilité confiée au cabinet d'études EEPOS2) en vue de créer le réseau qui engloberait ces bâtiments, voire d'autres bâtiments privés (IMPEX, école privée, particuliers) démontrant toute la pertinence technique, environnementale et économique d'un tel projet.

Suite aux réunions de travail et à la délibération du conseil municipal du 6 décembre 2023, il a été retenu le projet ci-dessous. Il convient d'ajouter l'école privée qui souhaite participer au projet :

Les conclusions des études font ressortir les points suivants :



- Le projet réalisable techniquement et pertinent économiquement ;
- C'est un projet avec une forte emprise locale ;
- L'intérêt environnemental est évident ;
- La dépendance aux énergies fossiles est fortement réduite ;
- Les subventions importantes dans le cas du montage en régie (participation de l'école privée).

1 Agence de Gestion Durable de l'Énergie

2 ÉEPOS est un bureau de conseils technique et de montage de projet financier et juridique sur trois métiers :

- Systèmes Energie Renouvelable,
- Planification énergétique territoriale,
- Ressource forestière.

## Réflexion sur les équipements communaux et les espaces publics

Les étapes de la mission pré-opérationnelle de programmation :

Suite à la synthèse de l'atelier, le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme, et de l'Environnement) de l'Isère nous conseille de réaliser une étude de programmation architecturale et paysagère.

Cette réflexion vous permettra de préciser vos besoins, d'évaluer l'impact sur la commune pour les habitants mais aussi à l'échelle du bassin de vie.

Le CAUE peut nous accompagner dans le lancement de cette étude de programmation et peut également présenter le contenu d'une telle étude auprès des publics concernés et du conseil municipal, pour expliciter l'intérêt de cette démarche.

Une mission de programmation permettrait :

- de réaliser un diagnostic technique, d'usage, patrimonial aussi bien sur le bâti que sur les espaces extérieurs. En intégrant un volet spécifique à la rénovation énergétique et un regard prospective sur le développement de la commune. Cela au regard d'un périmètre établi et qui devrait intégrer l'OAP. (Les orientations d'aménagement et de programmation.
- d'interroger les besoins et attentes de la commune
- d'évaluer les potentiels du site
- de scénariser différents aménagements



toujours en lien avec le contexte

- d'évaluer une stratégie économique
- de définir un(des) programme(s) technique(s) détaillé(s)
- d'établir un planning avec phasage et des estimations correspondantes



Dans cette mission, il sera judicieux d'intégrer un volet concertation avec les publics concernés : commission élus, personnel de l'Éducation Nationale, personnel communal (gestion, entretien), commerçants, habitants, etc.

Le CAUE de l'Isère peut nous accompagner dans cette méthode mais nous vous conseillons d'intégrer à cette réflexion l'ensemble des acteurs de l'aménagement (Conseil Départemental de l'Isère, Communauté de communes Les Vals du Dauphiné, EPORA, AGEDEN, etc.).



## Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Cet automne, nous avons investi dans l'achat d'un BZ, pour le logement d'urgence de la commune.

Cette fin d'année, encore, nous tenons à remercier tous les participants pour le bon déroulement de la collecte annuelle de la banque alimentaire.

Soit une tonne de denrée qui permet de faire 500 repas (répartis mensuellement) aux plus démunis de nos chimilinoises et chimilinois

Cette fin d'année, suite au choix du plus grand nombre de nos aînés (qui ont préféré un colis plutôt qu'un repas) et grâce à l'aide des bénévoles, des élus et des enfants, nous avons pu distribuer 146 colis de Noël, joliment décorés par les enfants du CMJ.

Encore un grand merci à tous !

Toute l'équipe du CCAS vous souhaite le meilleur pour cette année 2024.  
Christian Cotte



## Le Conseil Municipal des Jeunes



Une nouvelle équipe de 13 conseillers. De nombreux projets sont au programme, avec pour thèmes pour 2023/2024 « l'engagement, la citoyenneté et le respect de l'environnement ».

La prochaine action est prévue les dimanches 10 et 24 mars 2024 : ils vont participer au nettoyage de la commune, tout en découvrant sa biodiversité, accompagné d'un éducateur à l'environnement. **Vous êtes tous invités !**

## Le devenir de nos commerces

Du côté de notre épicerie-tabac-presse, nous sommes heureux d'apprendre que notre buraliste Philippe, prétend à sa retraite en septembre 2024, cependant nous le sommes moins de savoir qu'il va vendre son commerce.

Si l'un d'entre vous ou l'une de vos connaissances souhaite prendre le relais, faites-vous connaître et contactez Philippe Dumarty.



Du côté de l'ancienne boulangerie, EPORA (Établissement Public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes) qui propose un accompagnement de notre commune, est propriétaire des lieux au compte de la commune. La liquidation judiciaire a enfin eu lieu. Nous cherchons donc à ce qu'un nouveau commerce puisse s'installer: N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie, nous nous ferons un plaisir de vous accompagner dans votre projet.

## Parole à « Chimilin demain »

En route vers 2024.

2023 s'est passé sous le signe de la culture puisque nous avons œuvré pour la labellisation du parc et de la villa du Cellier -la médiathèque- inscrits depuis mars au patrimoine départemental. Et heureusement, la vie sociale interrompue par le Covid reprend. Les nombreuses associations ou des lieux comme la médiathèque, les commerces, permettent de la maintenir ou de la recréer. Néanmoins, on constate encore l'isolement relatif de ceux qui, maintenant seul(e)s après la perte de leur conjoint(e) voient disparaître les personnes de leur âge.

2024 sera pour la commune l'année de choix d'investissements. Nous souhaitons que les projets évoqués soient clairement identifiés, largement discutés, et écologiquement recevables, que soient aussi bien pesées leurs conséquences sociales et environnementales, et bien estimés les coûts engendrés pour l'avenir. Or la hausse sensible des impôts locaux cette année, seule marge de manœuvre aujourd'hui, affecte la population. Si elle doit se poursuivre, elle sera difficilement acceptable par les habitants.

2024 sera aussi l'année des élections européennes, échéance cruciale à ne pas négliger. Il en va de la stabilité de l'Europe dans un monde bouleversé par les conflits. Malgré ses faiblesses et ses lourdeurs, l'UE infléchit la vie quotidienne de notre pays et par conséquent de notre commune. Elle nous permet de vivre dans une certaine stabilité.

Nous souhaitons que, pour chacun de nous, cette année se passe au mieux.

Gérard Buffevant, Monique Chabert.

## École Alphonse Belmont

Lundi 13 novembre, l'ensemble des élèves de l'école élémentaire Alphonse Belmont (du CP jusqu'au CM2) a répondu présent à l'invitation des écoles des Abrets-en-Dauphiné et s'est rendu au parc Bisso pour participer au cross annuel.

Ce cross a rassemblé les classes des Abrets, de Fitolieu, de la Batie-Divisin, de Chimilin et de Charancieu.

Chaque enfant a couru avec des élèves du même niveau de classe sur des parcours de 500m pour les plus petits, à 2km pour les plus grands.

Félicitations à tous nos élèves pour leur participation et merci aux parents venus les encourager!



## École maternelle les Écureuils

Courseton: Le 8 décembre, les enfants de Grande Section ont couru sous les encouragements de leurs parents et des petits et moyens pour récolter des fonds au profit du Téléthon. Merci à tous les parents donateurs!

Tente sensorielle: L'école maternelle accueille une tente sensorielle. Les élèves apprécient d'avoir un espace de relaxation lumineux et confortable!



## De souche ou de cœur!

Très souvent on me fait remarquer : « Vous n'êtes pas Chimilinoise de souche, vous ne pouvez pas comprendre... »

Si par de souche on entend que je n'ai pas grandi ici, et que mes ascendants ne sont pas originaires de Chimilin, c'est exact. Cela m'empêche t'il d'être chimilinoise ?

Les liens sociaux se développent, on voit naître des amitiés et des affinités devant les écoles, au gré d'un cours de pilâtes, lors d'un atelier décoratif ou juste en se baladant au détour des nombreux chemins de la commune.

Connaitre son voisin, les habitants de son hameau, participer aux manifestations des associations locales, fréquenter les commerces, se balader sur les chemins (certes très goudronnés 😊) et pouvoir les indiquer quand on demande où ils se situent.

Parler avec des anciens, des piliers du village et se repérer géographiquement par le biais des maisons nommées des noms des familles « de souche » de Chimilin...

Tout cela, n'est-ce pas un témoin de notre attachement à notre village et à ses habitants ?

J'ai très souvent pu échanger à ce sujet avec une personne qui vient de nous quitter. Et par ces lignes j'aimerais rendre hommage à cette Chimilinoise « de cœur », qui a décidé, il y a de cela 20 ans, de quitter la capitale, de s'installer à la campagne et d'y fonder sa famille.

Delphine. Elle s'est impliquée dans la vie du village par le biais des associations sportives et de parents d'élèves. Infographiste de métier, le Sou des écoles publiques lui doit son logo actuel et l'Usep de nombreuses affiches et un investissement sans faille, même une fois ses enfants en études supérieures.



Delphine était une personne franche et entière avec des convictions et des avis bien trempés. Certes discrète, elle répondait toujours présente pour apporter son aide. Ce qui me frappait le plus chez Delphine, était sa façon de vous saluer, de vous serrer de tout son être, sans barrière ni concession.

Nos vies sont parsemées de rencontres et certaines laissent leur empreinte gravée plus profondément. Delphine était l'une de ces personnes qui vous marque.

Ainsi, que l'on soit Chimilinois de souche ou de cœur, nous sommes tous de passage. Tissons des liens qui se transmettront aux jeunes générations pour continuer de partager nos histoires.

Lors de l'écriture de ce texte, des figures locales de la commune nous ont quittés, nous leur rendons hommage également. Nos pensées vont à leur famille.

Émilie Doucet-Girand



## Centenaire d'un édifice

Sources: «Chimilin un certain regard» de M. Robert Arbaretaz

Souvenez-vous, il y a quelques semaines, lors de la fête de Festi'chim, l'association de la médiathèque avait proposé un quizz. Parmi les questions, on vous demandait quel était l'édifice communal qui fêtait son centenaire en 2023.

La réponse était: le monument aux morts de notre village.

En effet c'est en 1923, après plusieurs péripéties, qu'il était inauguré en présence des autorités locales et notamment M. Jean Bellen, maire de Chimilin.

Voici l'histoire de ce cénotaphe (tombeau élevé à la mémoire d'un mort et qui ne contient pas de corps).

C'est juste au sortir du conflit que sont érigés partout en France des monuments aux morts de la Grande Guerre. Dès 1915, une loi instituait la notion de mort pour la France. Souvent, leurs restes reposaient dans de grands cimetières et ossuaires sur les champs de batailles, là où ils étaient tombés. Les survivants n'ont eu de cesse de commémorer les disparus. La volonté de leur rendre hommage était immense.

Chimilin n'y fait pas exception, et le 20 septembre 1919, le conseil municipal décide de créer un monument aux morts baptisé «le monument des morts pour la patrie».

Deux séances de travail seront nécessaires pour l'étude de ce projet (le 17 janvier et le 2 avril 1920). Le conseil adopte le devis de M. PIN architecte à la Tour du Pin, pour une somme de 12624 francs. Cette somme, très élevée pour la commune, nécessitera une seconde souscription le 6 mars 1921.

La liste des noms à inscrire (1<sup>ère</sup> liste comportant des oubliés) puis le lieu, qui nécessitera un échange de terrain avec M. Emile Perichaud, sur lequel sera érigé le monument, sont choisis lors d'une séance du conseil le 1<sup>er</sup> avril de la même année. Enfin, le 2 septembre 1923, le monument est inauguré.

Depuis, chaque année, aux dates de la fin des conflits, des cérémonies du souvenir sont organisées en l'honneur de ceux «morts pour la France»: Moment important dans la vie du village, il est indispensable de continuer cette œuvre de mémoire pour ne pas oublier les sacrifices imposés à tous les soldats de France.



## À coup de châtaignes ou de marrons

« Les coups, ça fait mal quand ils vous arrivent » chantait un vieux chanteur yé-yé, en parlant des coups... et pourtant, les marrons et les châtaignes, ça fait du bien, lorsqu'il s'agit des fruits bien sûr !

L'occasion de s'interroger sur la raison qui fait donner à ces fruits de l'automne le même nom que ceux provoqués par les coups de poings ?

L'explication est relativement simple.

Elle viendrait du latin, du mot *castanea*, châtaigne donc. Dans le sud-ouest, on parle de castagne pour évoquer des bagarres, au cours desquelles il arrive que l'on prenne des casta, des coups de poings donc. Quant aux marrons, c'est probablement se prendre une châtaigne plus violente, en référence aux marrons qui, on le sait, sont plus gros que les châtaignes.

Ce qui est moins connu, c'est qu'elle était beaucoup plus utilisée qu'aujourd'hui.

Au Moyen-Âge, la farine de châtaigne atteindra son apogée entre le 16<sup>e</sup> et le 17<sup>e</sup> siècle. Elle constituait à cette époque la base de l'alimentation traditionnelle, surtout dans les régions montagneuses, notamment dans les Cévennes, en Dauphiné, Ardèche et en Corse, où elle permettait la fabrication de la « pulenda », une galette idéale pour accompagner les plats de viande, et particulièrement la charcuterie.

Le pain de châtaigne a même donné son nom au châtaignier que l'on surnommait « l'arbre à pain ».

Cette farine a l'avantage de ne pas comporter de gluten et elle est très riche en éléments nutritifs indispensables au bon fonctionnement du corps humain.

Elle facilite donc la digestion et est bénéfique pour ceux qui souffrent de problèmes intestinaux, car elle nourrit les bactéries probiotiques de l'intestin.

Ses vertus antioxydantes en font une arme idéale pour prévenir les maladies chroniques, les cancers et les troubles cardiaques. De plus, sa vitamine B9 donne de l'énergie, permettant de lutter contre le stress, ralentissant aussi la dégénérescence du système nerveux, bien pratique pour ceux touchés par la maladie d'Alzheimer.



On peut limiter son goût assez prononcé en mélangeant 40 % de cette farine avec de la farine de blé.

Si vous voulez en faire des cookies, des cakes ou un gâteau, il est conseillé de la mélanger avec 60 % de farine de riz ou de fécule de maïs.

L'occasion de rappeler « Lou Pisadou », ce délicieux gâteau ardéchois, les bien connus « marrons glacés », également une bière corse appelée « Pietra », sans oublier le cheese cake et le célèbre « Mont-Blanc » que l'on doit à Angelina, maison parisienne qui en a fait son dessert classique depuis 1903.

Mais quid des différences entre marrons et châtaignes ?

Cette dernière est plus petite, a une forme triangulaire et leur bogue contient plusieurs fruits, alors que les marrons sont bien ronds et sa bogue ne contient en général qu'un seul fruit. À ne pas confondre avec le fruit du marronnier ; qui s'appelle aussi marron ou marron d'Inde et qui est toxique, même s'il fait le bonheur des cerfs, biches et chevreuils !

Quant au bois de châtaigniers, considéré jadis comme l'essence des rois, il est connu pour sa richesse en tanins qui le rend idéal pour les applications en extérieur.

Comme dit mon vieil ami africain : « l'arbre qui tombe fait plus de bruit que l'arbre qui pousse ».

Olivier Cabanel



## Bienvenue à...

- DENYS Elio, né le 11 janvier
- LEGEARD Noémie, née le 9 janvier
- PESCE Nina, née le 14 février
- RABATEL Henri né, le 20 mars
- CHAVE COUTURIER Lysandre, né le 5 avril
- LOMBARDI Marco, né le 16 mai
- CUISIN Madeline, née le 25 mai
- DEWYLDE Léna, née le 4 juin
- AGUINI LAVAUD Ewen, né le 22 juin
- JOKOVIC Judy, née le 4 juillet
- PICHON-MARTIN Eden, né le 13 juillet
- HUBERT Mylann, né le 9 septembre
- CAMARA Daoud, né le 2 octobre
- OLAGNON Milo, né le 9 octobre
- TOME Elio, né le 24 octobre
- VLAHOVIC Serena, née le 11 novembre



## Ils nous ont quittés

- FLEURY Jacques, le 26 janvier
- GOGUET Raymond, le 4 février
- VINCENT Sylvia née TORTA, le 21 mars
- RAJAY Sofyan, le 16 avril
- TIRARD Jackie, le 30 juin
- JAAFAR Manaa, le 5 décembre
- HUMBERT Anne-Marie née BLANC, le 17 décembre
- GIRARD Michel, le 18 décembre



## Félicitations !

### Pour les mariages:

- HARAGUIA Farahnez et MAURIN Jean-Christophe le 11 mars
- MERCIER Berthe et GAS Michel le 13 mai
- GAGLIARDI Laura et GRENCI Lionel le 1er juillet
- MORLOT Rachel et ROULEAU Yannick le 15 juillet
- JOUFFRE Delphine et DEROUX Nathan le 2 septembre
- LE MONNIER Sarah et TOCQUET Nicolas le 16 septembre
- MAGALHAES MESQUITA Marion et DUPASQUIER Corentin le 28 octobre
- CHAUVEAU Carine et SCIVOLI Giuseppe le 18 novembre



### Pour les Pacs:

- BOUVIER Sylvia et MICHON Franck le 9 avril
- SORIANO Céline et BEN SASSI Yannick le 8 juin
- BONNARD Mathilde et BUONOMO Simon le 17 juin
- OLIVER Karen et MONTEBRAN Patrick le 15 décembre
- VEYRET Marianne et OLAGNON Benjamin le 16 décembre

### Pour le parrainage civil de:

- ALBERTI Pablo le 6 mai





## JANVIER 2024

- **Mardi 16 janvier**  
Soirée jeux  
MJC et Ludothèque - Salle de l'amitié
- **Dimanche 21 janvier**  
Ventes Boudin et andouilles  
Vallée du Guiers FC - Place de la mairie Aoste
- **Dimanche 28 janvier**  
Ventes diots frites  
Conscrits - SDF Chimilin

## FÉVRIER 2024

- **Vendredi 2 février**  
Tombola et chandeleur  
Sou des écoles - salle des fêtes Chimilin
- **Vendredi 16 février**  
Collecte Association Don du sang - Aoste 17h-19h
- **Samedi 17 février**  
Vente diots  
Pompiers - SDF Chimilin
- **Week-end 17-18**  
Tournoi en salle Vallée du Guiers FC - St Genix les villages

## MARS 2024

- **Week-end 2/3 mars**  
Vente Boudins / Andouilles / saucissons briochés...  
ACCA (chasse) - SDF Chimilin le samedi soir et dimanche matin
- **Samedi 9 mars**  
Carnaval et défilé  
Sou des écoles - Cour de l'école dès 15h
- **Dimanche 10 mars**  
Vente de cochonaille  
Twirling bâton - SDF Chimilin
- **Vendredi 15 mars**  
Saint Patrick  
USEP - SDF Chimilin à partir de 19h

- **Samedi 16 mars**  
Concours de coinche / belote  
Vallée du Guiers FC - SDF Chimilin en soirée
- **Mardi 19 mars**  
Cérémonie commémorative  
Mairie
- **Samedi 23 mars**  
Soirée lecture théâtralisée  
Médiathèque - SDF Chimilin
- **Dimanche 24 mars**  
Foire de printemps  
Comité des fêtes - SDF Chimilin et extérieur

- **Dimanche 10 et 24 mars**  
Animation nature  
CMJ et Municipalité -  
Départ de la mairie à 9h

## AVRIL 2024

- **Lundi 1 avril**  
Randonnée VTT et pédestre  
USEP - SDF Chimilin
- **Samedi 6 avril**  
Goûter des anciens  
CCAS - SDF Chimilin en après midi
- **Samedi 6 avril**  
Fête de la bière  
Vallée du Guiers FC - Aoste
- **Dimanche 7 avril**  
Chasse aux œufs  
APEL - Parc du Cellier

## MAI 2024

- **Dimanche 5 mai**  
Thé dansant  
Seniors actifs - SDF Chimilin
- **Mercredi 8 mai**  
Cérémonie commémorative  
Municipalité - Monument aux morts en matinée

- **Mardi 14 mai**  
Soirée Jeux MJC et Ludothèque - Salle de l'amitié dès 17h
- **Jeudi 23 mai**  
Rencontre intergénérationnelle  
CMJ et Séniors actifs - Salle de l'amitié à partir de 16h30
- **Jeudi 30 mai**  
Collecte de sang  
Donneurs de sang  
SDF Chimilin - 16h à 19h30

## JUIN 2024

- **Dimanche 9 juin ou 16 juin** (à confirmer)  
Brocante  
P'tite boule Chimilinoise - Place du village
- **Samedi 15 juin**  
Kermesse  
APEL - École privée
- **Vendredi 28 juin**  
Kermesse  
Sou des écoles publiques

## JUILLET 2024

- **Samedi 13 juillet**  
FESTI CHIMILIN  
Comité des Fêtes  
Place du village et parc du Cellier
- **Dimanche 21 juillet**  
Brocante  
Vallée du Guiers FC - Romagnieu
- **Vendredi 26 juillet**  
Cinéma de plein air  
Municipalité

## AOÛT 2024

- **Week-end 9/10/11 août**  
Vogue des Conscrits - Place du Marrin (face à la caserne des pompiers)

● **Jeudi 8 et vendredi 9 août**

Collecte Association Don du sang - Romagnieu

● **Week-end 24/25 août**

Fête du four  
Twirling bâton - extérieur

● **Samedi 31 août**

Concours de pétanque  
P'tite boule Chimilinoise

**SEPTEMBRE 2024**

● **Samedi 7 septembre**

Tournoi de foot  
Vallée du Guiers FC - Stade

● **Week-end 21/22 septembre**

Fête du four  
Vallée du Guiers FC - Aoste / Chimilin

**OCTOBRE 2024**

● **Samedi 5 octobre**

Vente de tartes au sucre  
Twirling bâton  
Porte à porte

● **Vendredi 11 octobre**

Collecte Association Don du sang - Romagnieu

● **Week-end 12/13 octobre**

Cueillette et exposition de champignons  
ADEC - SDF Chimilin

● **Samedi 19 octobre**

Soirée théâtre  
Médiathèque - SDF Chimilin

● **Jeudi 31 octobre**

Bal monstrueux  
Form'amitiés - SDF Chimilin

**NOVEMBRE 2024**

● **Dimanche 10 novembre**

Vente de boudin, andouille, pommes et jus de pomme  
Sou des écoles - SDF Chimilin

● **Lundi 11 novembre**

Cérémonie du souvenir  
Municipalité - Monument aux morts en matinée

● **Samedi 30 novembre**

Tête de veau  
ACCA (chasse) - SDF Chimilin

**DÉCEMBRE 2024**

● **Dimanche 1 décembre**

Noël des enfants  
Sou des écoles - SDF Chimilin

● **Week-end 21/22 décembre**

Arbre de Noël des pompiers  
Amicale de la vie - SDF Chimilin

● **Jeudi 26 et vendredi 27 décembre**

Collecte Association Don du sang - Romagnieu

● **Mardi 31 décembre**

Soirée du réveillon  
Twirling bâton - SDF Chimilin

**SDF = Salle des fêtes**

**Toutes ces dates peuvent évoluer pendant l'année!**

Meilleurs Vœux

2024

## ACAT Nord Dauphiné

Les adhérents de l'ACAT (Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture et peine de mort) poursuivent leur action d'intervention par lettres aux responsables gouvernementaux de France et du monde entier dès que des cas de mauvais traitements, emprisonnements arbitraires ou exécutions sont connus. Pour les cas répondant au non respect de l'article 5 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (adoption Nations Unies du 10/12/1948): «Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels inhumains et dégradants».

Depuis de nombreuses années, l'ACAT intervient pour la défense de paysans sud américains, asiatiques, tués, arrêtés et accusés à tort pour voler leurs terres. Nous nous sommes donc associés localement à Festisol en Nord Isère, dont le thème cette année était «Aliment terre». En lien avec ceux qui luttent pour leurs terres, notre association projetait ce 17 novembre dernier à la salle des fêtes, le documentaire «Paysans, du ciel à la



terre». Plus de cent personnes ont assisté et participé avec intérêt au débat entre agriculteurs locaux en bio ou traditionnels pour évoquer les difficultés et les espoirs de ceux qui ont la charge de nos «terres locales».

Chaque mois, chaque semaine, nos courriers partent dans le monde entier. Le samedi 2/12/2023 à la Halle Grenette de Bourgoin, notre association était présente avec toutes celles du Nord Isère qui militent pour plus de solidarité entre les humains, plus de justice et de fraternité.

## ADEC

L'ADEC (Association de Défense de l'Environnement de Chimilin) a présenté son exposition mycologique les 14 et 15 octobre dernier, en deux temps.

Le premier rendez vous était le samedi 14, pour une sortie découverte dans les bois. Une dizaine d'amateurs étaient présents, la cueillette a été bonne et surtout diverse, les espèces ont été proposées aux visiteurs le lendemain matin : bolets,

amanites, lactaires, chanterelles, lépiotes, psalliotés et bien d'autres. Des mycologues étaient présents pour déterminer les espèces que les visiteurs amenaient toute la journée.

On remercie Kiki Giroud, André Bidault, Sam Kahmin pour leur présence. Le vin nouveau et les châtaignes étaient là aussi, offerts aux visiteurs. La journée s'est conclue en se donnant rendez vous l'année prochaine, le 3<sup>e</sup> week-end d'octobre. À bientôt donc! Olivier Cabanel

## ADSB (Association des Donneurs de Sang Bénévoles)

Notre amicale couvre Aoste, Chimilin, Granieu et Romagnieu. But : la promotion du don de sang bénévole et soutien logistique à l'EFS lors des collectes :

Ve. 16/02/24	16h/19H30	salle des fêtes Aoste
Je. 30/05/24	idem	salle des fêtes Chimilin
Je. 08 - Ve 9/08/24	idem	salle Abbé Perrin/Romagnieu
Ve. 11/10/24	idem	idem
Je. 26 - Ve 27/12/24	idem	salle des fêtes Aoste

Dons et RDV :

[www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

Contact : [noel.mercier-labbe1@orange.fr](mailto:noel.mercier-labbe1@orange.fr)



## ACCA Chimilin (Association Communale de Chasse Agréée)

La saison de chasse a commencé depuis la mi-septembre, et de belles parties de chasse ont déjà eu lieu grâce aux belles journées ensoleillées automnales.

Faisans, perdrix, canards, pigeons et grives font le bonheur des chasseurs, tout en restant raisonnables quant au prélèvement grâce à un plan de chasse qui en limite le nombre de pièces par personne. Début octobre a eu lieu notre ouverture de la chasse aux lièvres sur la commune, et nous avons prélevé en totalité 5 spécimens. Nous avons fixé un quota de 8 que volontairement nous n'avons pas atteint. Aussi, en gestionnaire prévoyants pour les reproducteurs à conserver sur notre territoire, nous avons fermé la chasse aux lièvres pour la saison après seulement 3 dimanches réservés à cette chasse.

La chasse en battue et la sécurité. La chasse est une activité peu accidentogène. En France, environ 1 million de personnes chassent.

Les règles de chasse en battue sont très strictes.

Chaque battue est encadrée par un chef de battue qui rappelle les règles avant de débiter la traque du gibier.

- Le port du gilet de couleur fluorescente est obligatoire.
- Le chef de battue attribue un poste à chaque chasseur.
- Des panneaux indiquant une battue en cours sont positionnés sur les chemins et routes concernées.
- Aucun déplacement de chasseur hors de son poste n'est autorisé sous quelque prétexte que ce soit avant le signal de fin de traque donné par le chef de battue.
- Aucun tir n'a lieu sans identification formelle



et complète de l'animal.

- Quel que soit le poste attribué, le tireur doit toujours s'arranger pour effectuer un tir fichant – en direction du sol (mirador, tir face à la pente, secteurs de tirs présélectionnés). Il engage sa responsabilité personnelle. Dans le doute, le tir n'a pas lieu.

- Le chef de battue indique le début et la fin de la battue par un signal sonore (sonneries de trompe de chasse).

L'ACCA de Chimilin compte 30 adhérents. Elle propose 2 manifestations chaque année: en décembre la vente de la tête de veau et en février mars la vente de boudins avec la vente de saucissons briochés, andouilles et terrines de sanglier.

**Rendez vous les 02 et 03 mars 2024 pour la vente de boudins.**

Le bureau de l'ACCA

Président: Franck Recuras Massaquant.

Vice président: Pascal Martin

Secrétaire: Alain Vignieu

Trésorier: Alexandre Guilloud

Si vous souhaitez pratiquer un sport nature tout en adhérant à une association partenaire de la protection de l'environnement, contacter le président de l'ACCA, Franck Recuras Massaquant.

## Amicale de la vie - Sapeurs-Pompiers

Vos sapeurs-pompiers vous remercient de votre accueil lors de notre tournée de calendriers et vous souhaite une très belle année 2024.

Nous nous réjouissons de vous retrouver le 18 février pour notre traditionnelle vente de diots et saucissons briochés.

Au plaisir!

Perrin Teddy - Caserne de Chimilin



## CAPTT (Tennis de table)

La saison 2023/2024 : se déroule bien, sur 9 équipes engagées en championnat départemental et régional, 2 accèdent aux divisions supérieures, 6 se maintiennent, une seule se voit reléguer.

Les formations montantes: L'équipe fanion, accède à la régionale 2, car invaincue et première de sa poule, l'équipe 4, qui monte en départementale 1, car terminant meilleure des 4 poules en compétition.

En championnat de France catégorie «sport adapté», 3 de nos licenciés, deviennent champions et vice champion de France, en double mixte et en simple, catégorie seniors et juniors.

Pour information: Au tennis de table, à mi-saison, les formations qui occupent le haut du classement montent en division supérieure.

### Satisfactions supplémentaires :

De nombreux licenciés sont venus grossir nos rangs. La preuve en est, cette saison le club a dû engager deux équipes supplémentaires, afin de pouvoir satisfaire,

la jeune génération, avide de vouloir s'essayer en championnat.

Le CAPTT a pu bénéficier d'un financement, pour l'achat de maillots, merci à notre sponsor: «bskimmobilier gérald guillaud»

le CAPTT est l'un des rares clubs à offrir 3 lieux d'entraînements :

- Les Mardis à Chimilin: de 18h à 21h, non dirigés
- Les Jeudis aux Abrets: avec un entraîneur diplômé, de 17h30 à 18h30 pour les jeunes débutants, de 18h30 à 20h pour les jeunes initiés et les compétiteurs. De 18h30 à 22h entraînements non dirigés, pour les compétiteurs et les loisirs.
- Les Vendredis à Pont de Beauvoisin: avec un entraîneur diplômé, de 17h30 à 18h30 pour les jeunes débutants, et 18h30 à 20h pour les initiés et les compétiteurs.

Pour tous renseignements consultez notre site internet: [captt.fr](http://captt.fr) ou téléphonez au 06 26 63 61 19

## Les séniors actifs

Une nouvelle équipe!

A la suite de l'assemblée générale du 16 novembre 2023, toute l'équipe s'est réunie pour élire un nouveau bureau :

- Président: Jean-Pol MICHEL.
- Vice-présidente: Myriam CHOLVY.
- Secrétaire: Richard DRION.
- Secrétaire-adjointe: Elyane DELPHIN-POULAT.
- Trésorier: Jean-Pierre VOGUET.
- Trésorière-adjointe: Jeannine AUGE.
- Conseil d'administration: BORNER Patrick, BOURHIS Serge, Bruno MILLET et VASQUEZ José.

Un programme très varié pour 2024 : des voyages, des jeux d'intérieurs et d'extérieurs, des repas, un vide grenier, un repas dansant et un loto en fin d'année.

Renseignements au 06.34.18.58.49



## La Médiathèque

Si la médiathèque se dote régulièrement de nouveaux documents pour tous les âges et tous les publics, il est exceptionnel qu'elle puisse s'enrichir d'un livre consacré à Chimilin! Cela a pourtant été le cas en 2023, grâce au deuxième ouvrage de Robert Arbarétaz — Un certain regard, venu compléter un premier volume paru en 1999. Dans un bâtiment désormais labellisé Patrimoine en Isère par le département ces deux recueils, témoignages des coutumes, de la vie, de l'histoire et de l'évolution du village, ont bien leur place aux côtés d'autres sur l'Isère et notre région mis à la disposition des usagers des lieux. Quant aux participants à la journée festive organisée en juillet par le comité des fêtes, c'est d'une toute autre manière, inhabituelle et originale - un quiz sur la commune - qu'ils ont, eux, pu avoir un petit aperçu de leur contenu...

Car découvrir ou s'intéresser aux livres peut aussi se faire de manière ludique, comme en témoigne l'intérêt porté par



les plus jeunes lecteurs aux rencontres de l'année écoulée, toutes articulées autour d'albums de la médiathèque: Goûters contés, jeu de piste Loup sais-tu, festival P'tites zoreilles P'tites zistoires. Pour des raisons matérielles, la soirée annoncée en octobre qui n'a pu se dérouler comme prévu est reportée au 24 mars prochain: on pourra y écouter des textes et chansons sur les femmes avec le groupe Les Mégaphones de Voiron composé de comédiens profes-

sionnels et amateurs.

La médiathèque, c'est également un espace de rencontres et d'échanges où toute l'équipe d'animation a plaisir à vous accueillir lors des permanences du lundi de 16 à 18 heures, du mercredi de 15 à 17 heures, du samedi de 10 à 12 heures et à vous renseigner sur les possibilités offertes par le réseau des Vals du Dauphiné comme par la médiathèque départementale auxquelles la carte d'adhérent donne accès. Bonne lecture!

## Form'amitiés

Le cours de Pilâtes doux a débuté depuis octobre avec un petit groupe.

Si vous avez dû arrêter toutes activités sportives pour diverses raisons de santé ou autre, vous pouvez rejoindre le cours de Patricia le jeudi de 10h45 à 11h45 à la salle des fêtes. Vous serez bien accueilli et l'animatrice saura vous faire travailler tout en douceur en étant attentive à chacun et chacune.

L'association Form'amitiés est toujours prête à vous accueillir dans les autres cours. N'hésitez pas à nous rejoindre. Plus d'infos au **06 68 32 77 66**



### USEP / UFOLEP de Chimilin

Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré.

La fin d'année 2023 fut riche en activités pour tous les âges, avec une sortie fin novembre, à la patinoire de Chambéry pour 20 patineurs plus ou moins aguerris et du bowling à Saint-Savin début décembre, avec 23 joueurs de tout talent. Nous avons aussi assisté à un très beau spectacle de danse au théâtre Malraux, où nous étions 16 spectateurs chimilinois. Sans oublier, le club jeux et le badminton hebdomadaires qui ont repris début novembre et qui font carton plein.



Photos des activités sur notre page [Facebook «USEP Chimilin»](#).

### Le Sou des écoles



Noël a enchanté les enfants! L'équipe du Sou des Ecoles a organisé sa première manifestation «Noël avec le Sou» qui a été un franc succès!

Les ventes gourmandes de fin d'année ont bien fonctionné. Le Père-Noël est même passé aux écoles pour fêter l'arrivée des vacances et offrir un petit présent à chacun!

Le prochain rendez-vous est fixé au vendredi 2 février, pour le tirage de la tombola et la chandeleur du Sou!

Buvette, crêpes, cidre et jus de pomme à la salle des fêtes pour l'occasion!

### L'APEL Notre Dame du Rosaire

L'école NddR a fêté ce 8 décembre comme il se doit!

Nos apprentis lutins ont pu profiter d'un spectacle de magie et rencontrer le Père Noël venu à l'école leur apporter cadeaux et goûters. Les enfants nous ont aussi ravi les oreilles avec une jolie chorale orchestrée par l'équipe pédagogique.

L'APEL NddR a ensuite proposé à tous de prendre la pause avec le Père Noël et d'immortaliser ce moment, de trouver des idées cadeaux dans leur stand de créations artisanales et enfin, de partager une pause conviviale autour d'une boisson chaude et des sablés maisons.

Merci à tous pour cette belle journée.



## Le comité des fêtes

Le comité des fêtes organise, le dimanche 24 mars 2024, la fête du printemps : producteurs locaux, artisans et créateurs seront présents, musique et buvette également. Nous comptons sur vous ! À très bientôt !

## Avec les conscrits

### DIOTS DES CONSCRITS DE CHIMILIN

Le Dimanche  
28 janvier

A partir de 9h  
Salle des fêtes de Chimilin

Le diot :  
2,50€

La  
barquette  
de frites :  
2€

Réservation possible :

Au téléphone ou par SMS : 06 12 51 13 79

Par mail : conscrits.chimilin38@gmail.com

## Avec la MJC des Abrets

**SOIRÉE JEUX**  
**MARDI 16 JANVIER 2024**  
Entrée gratuite !  
Salle de l'Amitié de CHIMILIN  
de 17h à 19h  
Animé par la ludothèque des Anières  
MJC des Abrets 2104, Rue Jules Ferry 38490 Les Abrets en Dauphiné  
06.28.27.28.95 famille@mjcabrets.org

LE COMITE DES FÊTES DE CHIMILIN PROPOSE  
**La Fête du PRINTEMPS**  
Exposants • Producteurs • Artisans  
Buvette • Entrée libre • Musique  
PLACE DE LA MAIRIE / SALLE DES FÊTES  
**DIMANCHE 24 MARS**  
9H - 12H  
Chimilin Comité des fêtes

## Avec le CMJ de Chimilin

Dimanche 10 et 24 mars 2024  
De 9h à 12h - Départ de la mairie  
NETTOYAGE DE  
**Printemps**  
DÉCOUVERTE DE LA  
**Biodiversité**  
AVEC LES ENFANTS DU CMJ ET  
VICTOR HAUSSARD, ÉDUCATEUR À L'ENVIRONNEMENT



## PARCOURS CITOYEN Saison 2024

## APPEL A CANDIDATURE



### Qu'est-ce que le parcours citoyen ?

C'est une action proposée conjointement par le Conseil Intercommunal de la Sécurité, de la Prévention de la Délinquance et par le service jeunesse et prévention citoyenne des Vals du Dauphiné. Le service prévention du CCAS de La Tour du Pin étant partenaire de cette action.

### Objectifs

- Favoriser l'éducation à la citoyenneté.
- Permettre une meilleure appropriation de l'environnement institutionnel.
- Responsabiliser les jeunes citoyens.

### Déroulé

Depuis 2018, chaque année des jeunes volontaires accompagnés d'animateurs et d'animatrices valident les différentes étapes qui composent ce parcours, à savoir :

- Visite du musée des confluences à Lyon.
- Visite d'une caserne des sapeurs-pompiers.
- Assister à une audience du tribunal judiciaire de Bourgoin Jallieu.
- Visite d'une mairie et rencontre avec un Maire ou un de ses adjoints.
- Rencontre avec la Gendarmerie (Ateliers à thèmes et découverte des missions).
- Visite des mémoriaux d'Izieu (01) et de Vassieux en Vercors (38).
- Visite et action sur le thème de l'éco-citoyenneté.
- Rencontre avec des éducateurs de la Protection Judiciaire de la Jeunesse à Villefontaine.
- Participation à un atelier de sensibilisation à la sécurité routière. (gestes de 1<sup>er</sup> secours)
- Assister à une séance du conseil communautaire des Vals du Dauphiné.
- Rencontre avec les conseillères conjugales du centre Olympe à La Tour du Pin ou avec l'I.S.G.
- Visite à la Maison de Protection des Familles à la Gendarmerie de l'Isle d'Abeau..
- Visite de la Sous-préfecture de La Tour du Pin.

**Fin du dispositif :** les jeunes présents sur au moins sept des actions citées pourront bénéficier du voyage final à Paris pour visiter soit l'Assemblée nationale, soit le Sénat.

**Nota :** la participation au parcours citoyen et au voyage final est gratuite. Les frais étant pris en charge par le CISPD.

### Vous voulez participer ?

Dans le cadre de la cinquième édition du Parcours Citoyen nous sommes à la recherche de jeunes volontaires : vous êtes un garçon ou une fille, âgé de 15 à 18 ans [ lycéen(ne) ou autre activité ], l'envie de découvrir comment fonctionne notre pays, la démocratie, l'Etat ? Vous avez le sens de l'engagement sur la durée, vous êtes aptes à vous mobiliser sur une année (les mercredis ou samedis après-midi) ? Alors n'hésitez pas à nous contacter :

- Julia ROUX - 06 35 42 33 19 - [julia.roux@valsdu-dauphine.fr](mailto:julia.roux@valsdu-dauphine.fr)
- Robin CALLENS 06 35 42 57 54 - [robin.callens@valsdu-dauphine.fr](mailto:robin.callens@valsdu-dauphine.fr)
- Marine BIESSY 06 04 59 27 78 - [marine.biessy@valsdu-dauphine.fr](mailto:marine.biessy@valsdu-dauphine.fr)
- Murielle LEPAPE 06 83 52 96 12 - [murielle.le-pape@latourdupin.fr](mailto:murielle.le-pape@latourdupin.fr)
- Ou en contactant directement le coordonnateur du CISPD - M. GIORDANI : [cispd@valsdu-dauphine.fr](mailto:cispd@valsdu-dauphine.fr)

Les Vals du Dauphiné

Tu habites Les Vals du Dauphiné

Tu as entre 16 et 21 ans

Tu veux devenir animateur

**AIDE AU BAFA** Financement, Démarches...

La Communauté de communes t'accompagne !

RÉALISE TON DOSSIER DE CANDIDATURE sur [www.valsduDauphine.fr](http://www.valsduDauphine.fr) ou en flashant le QR Code

Contact : [contact@valsduDauphine.fr](mailto:contact@valsduDauphine.fr) / 04 78 97 05 75

Les Vals du Dauphiné

Campagne de prévention du CISP

NE RESTONS PAS SILENCIEUX

L'INCESTE CE N'EST PAS DE L'AMOUR MAIS UN CRIME

1 enfant sur 10 en est victime

[www.incesteparlansen.com](http://www.incesteparlansen.com)

## Aide à la plantation de haies

La mise en œuvre d'actions inscrites dans le Plan Climat des Vals du Dauphiné (PCAET) se poursuit avec le déploiement à grande échelle de plantations de haies, en concertation avec les différents acteurs tels que les agriculteurs, chasseurs, particuliers et communes.

Vous habitez près d'un d'espace naturel ou dans un secteur favorable pour la biodiversité? Vous pouvez déposer un dossier de candidature pour vous aider à l'installation d'une haie bocagère sur vos terrains.

Pourquoi planter des haies?

Les haies sont indispensables au bon fonctionnement des écosystèmes. Elles permettent de faire le lien entre les différents éléments du paysage et de réduire l'incidence des pratiques agricoles, industrielles et humaines sur l'environnement.

L'objectif est de préserver la biodiversité, lutter contre l'érosion des sols, maintenir les paysages et l'agriculture, préserver la ressource en eau ou encore produire des ressources en bois de chauffage. Vous l'aurez compris, planter des haies apporte de nombreux avantages environnementaux, économiques et agronomiques.



## Aide à la restauration et à la création de mares

Comme pour la plantation de haies, si vous êtes propriétaire de terrains naturels ou agricoles, la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné peut vous accompagner pour créer une mare.

Ce programme ambitieux, financé à 70 % par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse vise à soutenir les démarches de préservation des milieux humides, en favorisant la biodiversité et en rendant plus résilient le territoire aux effets du réchauffement climatique.



## Les ombrières

7 projets d'ombrières portés par les Vals du Dauphiné vont voir le jour en 2024 !

Comme l'a dit Bernard BADIN, Président de la Communauté de communes dont Aoste est commune membre, «le réchauffement climatique on en parle et on agit !»

Les Vals du Dauphiné poursuivent leur engagement dans la transition énergétique dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Vous avez dit ombrière, kesako ?

Ce n'est ni plus ni moins que des panneaux photovoltaïques installés sur une structure métallique qui abrite les voitures stationnées sur un parking déjà existant. Les panneaux des 7 projets pourront :

- à terme alimenter le réseau d'électricité de 930 foyers (hors chauffage)
- alimenter des bornes de recharge de voitures et de vélos électriques stationnés
- récupérer les eaux de pluie et ainsi éviter l'infiltration des eaux carburées dans les sols issus des parkings en plein air,
- protéger les véhicules des intempéries et du soleil
- participer à la lutte contre la hausse des prix de l'énergie.

L'idée est de produire de l'électricité en local, la distribuer en local et ainsi participer à notre objectif d'ici à 2050 de produire 56% des besoins du territoire en énergies renouvelables.

Pour cela, les Vals du Dauphiné (VDD) sont actionnaires de la société « Planet'Soleil »



qui réunit 4 autres acteurs de la transition écologique avec qui ils accompagnent les villes investies dans leurs projets de transition écologique. Ce projet ne pourrait se mettre en place sans l'implication des villes partenaires que sont: Aoste, Pont de Beauvoisin, Les Abrets en Dauphiné et La Tour du Pin.

Revente et autoconsommation :

Sur ces 1ers projets, l'énergie produite sera en majorité revendue aux fournisseurs d'électricité.

Cette vente d'électricité permettra de rembourser progressivement les investissements et à terme de déployer de nouveaux projets.

Voilà un type de projet vertueux, efficace et efficient porté par les VDD et les villes participantes qui œuvrent au service des habitants du territoire.

## Covoiturage ATCHOUM

- L'inscription pour les conducteurs se fait sur le site [www.atchoum.eu](http://www.atchoum.eu)
- Pour les passagers sur le site internet et notre centre d'appel téléphonique.
- Chaque demande de trajet par le passager doit se faire de préférence quelques jours avant la date prévue afin d'essayer de trouver un conducteur.

### Atchoum a deux actions :

- Transport solidaire (déplacement à la demande)
- Covoiturage (dépôt de trajet)

### Deux possibilités de paiement :

- Par carte bancaire
- Par ticket mobilité

### Les conducteurs :

- Pour le covoiturage :

Les conducteurs doivent déposer un trajet ; C'est-à-dire qu'ils renseignent sur leur espace personnel un déplacement régulier ou non, d'un point A à un point B pour donner la possibilité à des passagers de partager son trajet.

- Pour le transport solidaire :

Le conducteur va valider et effectuer un trajet selon la demande qui a été faite.

Le conducteur peut renseigner les communes qui sont à proximité de la sienne et pour lesquelles il pourrait effectuer des trajets sur son espace personnel. Ainsi, les demandes de trajets dans les communes qu'il aura renseignées lui seront toutes envoyées.

L'indemnisation est faite par virement bancaire quelques jours après que le trajet ait été fait.

- Le conducteur peut adhérer à l'association pour 5 euros seulement à l'année et être assuré tout risque lors de ses trajets effectués par le biais d'ATCHOUM. Cette assurance tout risque est valable pour le conducteur, son passager et son véhicule. Qui leur permet d'être couvert par l'assurance de l'association lors des trajets.

### Les Passagers :

Les passagers quant à eux peuvent choisir la manière dont ils veulent effectuer le trajet : par transport solidaire ou covoiturage.

Le passager peut faire sa demande de trajet par internet ou par téléphone, il doit seulement renseigner son adresse de départ, heure de départ, adresse d'arrivée et heure de retour. Le passager a la possibilité d'ajouter une remarque sur son trajet par exemple ajouter qu'il voyagera avec son chien ou qu'il souhaite être sur le lieu d'arrivée à une heure précise car il a un rendez-vous.

Il est important de bien renseigner les adresses exactes au moment de sa demande de trajet afin de pouvoir calculer les frais du trajet au plus juste.

- Lorsqu'un trajet nécessite la prise d'auto-route, ATCHOUM ne prend pas en compte les frais de péages dans l'indemnisation versée au conducteur c'est ce pourquoi le passager doit se mettre d'accord en proposant de payer les frais de péages.

- Le prix d'un carnet de 10 tickets mobilité : 12,50€. (Pas de vente à l'unité) carnet de 10 tickets d'une valeur de 1,25€

- Ils sont à l'achat à France Services La Tour Du Pin par chèque ou espèce. Il faudra bien la somme exacte si paiement en espèce car il n'y a pas de caisse chez France Services.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### Le tri des biodéchets

La loi impose aux collectivités de mettre en place des solutions de tri des biodéchets à la source, au 1er janvier 2024. Une obligation qui ne s'applique donc pas directement aux habitants.

Explications :

Et cette peau de banane, je la mets où ? Dans trois semaines, à partir du 1er janvier 2024, de nouvelles règles entrent en vigueur en France concernant le tri des biodéchets, qui représentent un tiers de nos sacs poubelles et finissent enfouis ou incinérés.

Des changements de pratique qui amènent leur lot d'incompréhensions voire de « fake news » (fausses nouvelles) en raison de la loi de 2020, appelée Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC), parfois difficile à décrypter pour les particuliers. La première qui circule, c'est l'idée que les Français devraient se mettre tous au compostage des déchets verts chez eux. Une info erronée. L'Ademe (Agence de la transition écologique) rappelle : « La loi Agec dit que les collectivités doivent proposer une solution de tri à la source des biodéchets à la population. En tant que ménage, cette obligation ne s'impose pas à lui directement ».

Inutile donc d'équiper tous vos proches en appartement de lombricomposteurs pour Noël... C'est à votre mairie de mettre en place une collecte en porte à porte, de déployer des bornes de tri dans les rues, des composteurs partagés ou toute autre solution pour vous mettre le pied à l'étrier dans ce nouveau geste. Ceux qui habitent en maison et qui ne s'y seraient pas encore mis doivent aussi être aidés. « Ce n'est pas aux citoyen-nes d'acheter eux-mêmes leur composteur de jardin ou leur bioseau, mais à leur intercommunalité de leur proposer une solution de tri ».

C'est quoi cette amende de 35 euros ?

Si l'Ademe rappelle que trier ses biodéchets est un geste citoyen et encourage fortement la pratique, elle confirme qu'aucune sanction financière ne sera spéciale-



ment créée si vous ne jouez pas le jeu, surtout si votre collectivité n'a encore rien mis en place.

Contrairement à une deuxième rumeur qui voudrait que les citoyens qui ne trient pas leurs déchets alimentaires écotent d'une amende de 35 euros dès janvier. Muriel Bruschet explique : « Il n'y aura pas de poubelles noires ouvertes pour contrôler si les gens y ont jeté des biodéchets dedans. Une amende est effectivement prévue dans le cadre de l'article R632-1 du Code pénal, mais elle s'applique aux consignes de tri en général ».

En tant que citoyen, vous devez respecter le règlement de collecte de votre collectivité.

« Si vous mettez des ordures ménagères dans le bac jaune par exemple, on peut vous le refuser, illustre Muriel Bruschet. Si cela se reproduit plusieurs fois, vous vous exposez à une amende, mais les collectivités vont rarement jusque-là puisque, souvent, le premier rappel est suffisant ». Contrôles et amendes ne seront donc pas de sitôt au menu si vous ne jetez pas vos épiluchures à l'endroit recommandé... Aucune sanction n'est non plus prévue vis-à-vis des collectivités qui, elles, ont l'obligation de vous fournir une solution de tri ! Et pourtant, toutes les communes ne sont pas encore prêtes à la mise en place de ces services, loin de là. Le ministère de la Transition écologique estime que seuls 27 millions de Français, soit 40 % de la population, auront une solution courant 2024.



**Jeunes 16 - 25 ans**  
Accompagnement gratuit



EMPLOI  
ORIENTATION  
FORMATION  
ALTERNANCE  
MOBILITÉ  
SANTÉ  
LOGEMENT  
COACHING

**À LA TOUR DU PIN**  
8 Rue Pierre Vincendon  
**04 74 97 64 67**  
contact@mli.fr

Du lundi au vendredi  
8 h 00 - 12h30  
13 h 15 - 17 h 30  
Fermeture au public  
le jeudi après-midi

Permanences à : Les Abrets-en-Dauphiné  
Le Pont de Beauvoisin

**#MaMissionLocale**  
une seule adresse pour tous mes projets

## Mission locale

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous n'avez pas de travail, vous n'êtes pas en formation, vous n'arrivez pas à savoir ce que vous souhaitez faire, vous passez des entretiens mais cela n'aboutit pas ?

Vous connaissez un(e) jeune qui aurait besoin de conseils pour son orientation ou sa recherche d'emploi, d'un appui pour accéder à l'autonomie ?

La Mission Locale Nord-Isère est la structure qu'il vous faut pour trouver les solutions les plus adaptées.

Son objectif principal est de soutenir gratuitement les jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés, peu ou pas qualifiés, dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale afin de les guider vers l'autonomie.

La Mission Locale est une association loi 1901, membre du Service Public de l'Emploi (SPE) qui s'inscrit dans un réseau national comptant 436 structures.

Financée par l'État, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et les communes du Nord Isère, elle est présente sur l'ensemble du territoire nord-isérois.

Fort d'une expérience de 40 ans, le réseau des missions locales a développé un accompagnement global en direction des jeunes afin de traiter l'ensemble des freins à l'autonomie : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs. C'est le moyen le plus efficace pour lever les obstacles à l'entrée dans la vie active.



## Info poubelle



Rappel de la réglementation de vos poubelles :

Les bacs sont rentrés par les usagers dès que possible après le passage de la benne et sont tolérés sur la voie publique jusqu'à la fin du jour de collecte. Surtout durant ces météos venteuses.

En effet, certains abonnés, sans le faire volontairement, placent leurs poubelles juste devant leur boîte aux lettres, ce qui gêne les facteurs et

les porteurs.

Un petit geste plein de bon sens :

- Ne pas jeter les bouteilles de verre dans la poubelle jaune.
- Placer la poignée côté rue pour faciliter le travail des ripeurs.

MERCI !

## Les travaux du syndicat des eaux



Cette année encore, le Syndicat des eaux des Abrets n'est pas resté inactif.

La priorité pour l'année 2023 est la réduction des fuites. Ainsi, une équipe est mobilisée sur la recherche et la réparation des fuites sur les canalisations d'eau potable ou sur les branchements. Au compteur, plus d'une centaine de fuites ont été détectées et réparées. La conséquence de cette opération est l'amélioration du rendement de notre réseau d'eau potable qui pourrait atteindre 75 % ainsi qu'une économie d'environ 15 % du volume prélevé dans la ressource. Au niveau de l'eau potable, le projet de réhabilitation du captage de Veyrins, d'environ 2.9 M€ est toujours en cours. Plusieurs autres opérations sont également

menées : des renouvellements de réseau d'eau potable, des interconnexions avec les réseaux voisins, notamment ceux de Paladru, des recherches de nouvelles ressources sur les communes de Paladru, Veyrins et Aoste.

En assainissement, suite à l'extension de la station d'épuration Natur'Net, projet d'environ de 6 M€, la création d'un bassin d'orages à Morestel a été réalisée. Le Syndicat continue ses investissements par la mise en séparatif des réseaux d'assainissement sur son territoire et la restructuration du réseau d'assainissement sur le secteur de Morestel.

Quelques chiffres :

- En eau : 2.8 M€ de travaux d'investissement réalisés en 2022
- En assainissement : 4.2 M€ de travaux d'investissement réalisés en 2022

## Syclum

Mon bac jaune est trop petit, comment faire ?

Il peut arriver que le volume du bac jaune qui vous a été mis à disposition ne soit pas adapté (famille nombreuse, assistante maternelle...).

Dans ce cas, il est possible de le changer. Présentez-vous à une permanence de SYCLUM avec votre bac nettoyé, il vous en sera remis un autre plus grand en échange.



Quelle semaine dois-je sortir mon bac jaune ?

Retrouvez le calendrier sur le site internet du Syclum : [syclum.fr/calendriers](https://syclum.fr/calendriers)

Vous pouvez également récupérer le calendrier en format papier à l'accueil de votre mairie.

LES BACS DÉPOSÉS - LE BORD SEUL

**CALENDRIER DE COLLECTE 2024**

Chimilin

Morestel

COLLECTE DÉPOSÉS POUR UN SEUL BORD SEUL

ÉQUIPEMENT DES PRODIGES SEULS COLLECTÉS SEULEMENT LES JOURS FORTS

JANVIER	AVRIL	JUILLET	OCTOBRE
JEUDI 04 BJ	JEUDI 04 OM	MERCREDI 03 BJ	MERCREDI 02 OM
MERCREDI 10 OM	MERCREDI 10 BJ	MERCREDI 10 OM	MERCREDI 09 BJ
MERCREDI 17 BJ	MERCREDI 17 OM	MERCREDI 17 BJ	MERCREDI 16 OM
MERCREDI 24 OM	MERCREDI 24 BJ	MERCREDI 24 OM	MERCREDI 23 BJ
MERCREDI 31 BJ		MERCREDI 31 BJ	MERCREDI 30 OM
FÉVRIER	MAI	AOÛT	NOVEMBRE
MERCREDI 07 OM	JEUDI 02 OM	MERCREDI 07 OM	MERCREDI 06 BJ
MERCREDI 14 BJ	MERCREDI 08 BJ	MERCREDI 14 BJ	JEUDI 14 OM
MERCREDI 21 OM	MERCREDI 15 OM	MERCREDI 21 OM	MERCREDI 20 BJ
MERCREDI 28 BJ	JEUDI 23 BJ	MERCREDI 28 BJ	MERCREDI 27 OM
	MERCREDI 29 OM		
MARS	JUIN	SEPTEMBRE	DECEMBRE
MERCREDI 06 OM	MERCREDI 05 BJ	MERCREDI 04 OM	MERCREDI 04 BJ
MERCREDI 13 BJ	MERCREDI 12 OM	MERCREDI 11 BJ	MERCREDI 11 OM
MERCREDI 20 OM	MERCREDI 19 BJ	MERCREDI 18 OM	MERCREDI 18 BJ
MERCREDI 27 BJ	MERCREDI 26 OM	MERCREDI 25 BJ	JEUDI 26 OM

contact@syclum.fr  
www.syclum.fr  
04 74 60 10 14

784 chemin de la déchèterie  
38510 Arandon-Passire



Retrouvez nous sur  
**APP' CAMPAGNOL**  
Alertes, Actualités & Évènements



- 1 **Téléchargez l'application « Campagnol »**  
sur Apple Store ou Google Play
- 2 **Sélectionnez votre département et votre commune**
- 3 **Consultez les actualités et l'agenda**  
et recevez une notification à chaque publication
- 4 **Suivez d'autres structures (association, école...)**  
à tout moment, à partir du menu « Favoris »



**GRATUIT**  
Aucune donnée collectée  
sans inscription, ni géolocalisation

[campagnol.fr](http://campagnol.fr)



## Informations municipales

### La mairie

04 76 31 63 62  
[mairie@chimilin.fr](mailto:mairie@chimilin.fr)  
[www.chimilin.fr](http://www.chimilin.fr)

Ouverture au public :

- Lundi et mardi de 14h à 17h
- Jeudi et vendredi de 9h à 12h

Permanence des élus :

- Samedi de 9h à 11h30

### L'agence postale

04 76 05 21 36

Ouverture au public :

- Mardi et jeudi de 14h à 18h
- Vendredi et samedi de 8h30 à 12h

### La médiathèque municipale de Chimilin

04 76 31 83 62

[bibliotheque-chimilin@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque-chimilin@wanadoo.fr)

Ouverture au public :

- Lundi de 16h à 18h
- Mercredi de 15h à 17h
- Samedi de 10h à 12h



**Retrouvez-nous sur facebook :**  
Commune de chimilin

## Le challenge Photos CMJ Chimilin

But faire une photo d'un endroit du village (selfie ou paysage), les jeunes conseillers devront reconnaître le lieu de la commune.

Ils choisiront collégalement leur photo préférée et iront se prendre en photo au même endroit.

Vous avez jusqu'au 14 mars pour nous envoyer vos photos à l'adresse mail [elus@chimilin.fr](mailto:elus@chimilin.fr)



## Salle des fêtes

### Petite info :

La municipalité a commencé à rénover les équipements audio-visuels de la salle avec la mise en place d'un grand écran en remplacement de l'ancien et la remise en service de la sono.

La modernisation des matériels actuels continuera en 2024. L'objectif étant de proposer un ensemble audio-visuel correspondant aux besoins d'aujourd'hui.

### Pour la réserver :

[chimilin.fr/reservation-salle-des-fetes/](http://chimilin.fr/reservation-salle-des-fetes/)

**Erratum :** Sur le petit bulletin d'octobre à décembre 2023, au sujet de la lombriculture à Chimilin, le prénom de madame est Sandrine Perrier et non Séverine contrairement à ce que nous avons écrit. Toutes nos excuses.

